

Unapei Alpes Provence

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Déclarée à la préfecture des BOUCHES-DU- RHONE (13) le 4 avril 1958
Sous le numéro W133004513
Dont l'avis de constitution a été publié au Journal Officiel du 14 et 15 avril 1958
Affiliée à l'Unapei, reconnue d'utilité publique
Siège social : 26, rue Elzéard ROUGIER, 13004 MARSEILLE

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le dix-neuf septembre, à Marseille, la seconde Assemblée Générale Ordinaire de l'Unapei Alpes Provence, nouveau nom de La Chrysalide Marseille, s'est tenue à 9 heures 30, au World Trade Center à Marseille, sur convocation de la Présidente, conformément aux dispositions des statuts, avec la participation exclusive des adhérents, qu'ils soient parents ou amis, en raison de la crise COVID 19 qui sévit encore et limite les rassemblements.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel qu'en qualité éventuelle de mandataire.

Mme Odile Lieutaud préside la séance en sa qualité de Présidente de l'Association.

M. Bernard Antoniucci est Secrétaire de séance.

Le Bureau de l'Assemblée est le Bureau de l'Association.

Assiste également à la séance la Commissaire aux comptes titulaire de l'Association, la société KPMG représentée par Mme Joelle Bouchard.

La Société civile professionnelle Huissiers de Justice Associés sise 2 A Rue de Rome a été sollicitée, afin de garantir la régularité et le bon déroulement de l'Assemblée générale.

A l'ouverture de la séance, il est constaté que les membres présents ou représentés sont au nombre de 87.

La Présidente tient à disposition de l'Assemblée les documents statutaires qui ont été envoyés aux membres adhérents et qui seront examinés et votés.

- Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2019
- Rapport d'Activités 2019
- Rapport de Gestion 2019
- Rapports des Commissaires aux Comptes 2019
- Affectation des résultats 2019
- Rapport d'Orientations 2020
- Budget Prévisionnel 2020
- Liste des candidatures au renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration

Après un discours d'accueil et de remerciement aux participants, venus malgré ce contexte, la présidente laisse la présidente adjointe rendre un hommage à Michèle Vidalin, décédée le 11 Juillet dernier, qui était parente, administratrice et bénévole active auprès des parents depuis de longues années.

La présidente présente ensuite le déroulement de l'Assemblée Générale Statutaire de l'Unapei Alpes Provence ainsi que les modalités de vote statutaires.

1. Toutes les personnes à jour de leur cotisation 2020 et qui ont émargé peuvent voter
2. Le vote est à la majorité des votants, présents ou représentés, sans condition de quorum
3. Le vote est à main levée
4. Les scrutateurs notent les résultats

Approbation du PV de l'assemblée générale de l'Unapei Alpes Provence 2019 à la majorité.

La présidente rappelle que les listes des médaillés du sport et du travail sont dans la pochette de l'AG et que les médailles seront remises dans les établissements.

Rapport d'activités 2019 adopté à l'unanimité

Présentation des points saillants par le Directeur général

Rapport d'Orientations 2020 adopté à l'unanimité

Présentation des points saillants par la Présidente

Rapport de Gestion 2019 adopté à l'unanimité

Présentation des Bilans et Comptes de résultats par le Trésorier

Rapport des Commissaires aux Comptes 2019

La Commissaire aux Comptes du Cabinet KPMG donne lecture du rapport sur les comptes annuels ainsi que du rapport spécial sur les conventions règlementées. Tous les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. Les conventions règlementées faisant l'objet d'une information dans le rapport spécial sont énoncées.

Affectation des résultats 2019 adopté à l'unanimité

Le Trésorier présente l'affectation du résultat excédentaire de l'exercice 2019.

Budget Prévisionnel 2020 adopté à l'unanimité

Le Trésorier présente le Budget Prévisionnel 2020

La Présidente remercie le trésorier M. Jean-Luc Marchal, le trésorier adjoint M. Sylvain Stordeur, les membres de la Commission Finances, le Directeur Général M. Jean-Yves Lefranc, le Directeur Financier, M. Demba SOW ainsi que les directrices et directeurs de Complexes et leurs équipes, pour le travail considérable réalisé dans la gestion de l'association.

Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration

Lorsque la pochette a été envoyée, Michèle Vidalin était encore en vie et elle était candidate au renouvellement de son mandat d'administratrice.

Il y a donc désormais 8 candidats qui se présentent, 7 administrateurs sortants et un chargé de mission, coopté par le Conseil d'Administration.

Du Collège 04, Sylvain STORDEUR et Christophe TANESIE

Du Collège 13, Elisabeth ALLAL, Christian FELIX, Odile GIRAUD HERAUD, Marie JARROSSON et en candidature extérieure, Alain CORMERAIS, qui est coopté par le Conseil d'administration.

Du Collège 13 des Personnes accompagnées, Carole DANIC

Pas de sortant du Collège 05.

Le Bureau de séance propose un vote groupé pour ces 8 candidats. Sont élus à l'unanimité :

COLLEGE 04 ALPES DE HAUTE PROVENCE	
STORDEUR	Sylvain
TANESIE	Christophe
COLLEGE 13 BOUCHES DU RHONE	
ALLAL	Elisabeth
CORMERAIS	Alain
FELIX	Christian
GIRAUD HERAUD	Odile
JARROSSON	Marie
COLLEGE PERSONNES ACCOMPAGNEES	
DANIC	Carole

Conclusions

La présidente salue les 1405 salariés de l'association qui accompagnent jour après jour 1200 personnes avec professionnalisme et dévouement depuis le début de cette crises sanitaire.

L'Assemblée générale étant terminée et personne ne demandant la parole, la séance est clôturée.

Pour tout ce qui est dessus, il a été dressé le présent procès-verbal.

La séance est levée à 10h30

Marseille, le 19 septembre 2020

Le Secrétaire



Bernard ANTONIUCCI

La Présidente



Odile LIEUTAUD